

Prise de parole en solidarité au mouvement No tav à la manifestation du 22 février, square Davier à Nantes

Aujourd'hui 'hui, 22 février, le mouvement No Tav appelle à une journée de lutte et de solidarité avec les dernières personnes incarcérées avec des accusations de terrorisme. Aujourd'hui en Italie dans plus de 30 villes différentes ont lieu des manifestations ou des initiatives de solidarité.

Les No Tav luttent depuis plus de 20 ans contre la construction de la ligne à grande vitesse Lyon Turin et le forage du plus grand tunnel d'Europe dans les montagnes du Val Susa en Italie. Cette ligne TGV s'inscrit dans un schéma européen capitaliste déjà bien avancé qui, selon les logiques d'hypervitesse et d'innovation façonnent et dévastent les espaces de vie.

Ces dernières années, une multitude d'actions portées par nombre d'individus ont créés des moments de lutte intense pour continuer à renforcer le mouvement No Tav malgré la militarisation du chantier à Chiomonte, en Val Susa où ils voudraient forer le tunnel. Barbelés, flics 24H24, vidéo surveillance, grilles en fer et en béton sécurisent cette forteresse mais n'empêchent pas les No Tav de continuer à manifester à des milliers ou à 50, de tenter de bloquer les machines, de piquer niquer ou de saboter...

La nuit du 13 au 14 mai, une trentaine de No Tav a réussi à entrer dans l'enceinte du chantier et à incendier du matériel dont un groupe électrogène. Ce sabotage avait été soutenu publiquement par le mouvement.

Sept mois plus tard, le 9 décembre le parquet de Turin met en prison 4 compagnon.nes, Chiara, Mattia, Niccolò et Claudio sous accusation d'« attentat à finalité terroriste ». Le pouvoir utilise alors une loi européenne qui définit terroriste « *qui, a pour objectif de contraindre des pouvoirs publics à accomplir, ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque.* » Une définition pouvant donc toucher n'importe quelle lutte. De fait, cette répression ne vise pas tant une action spécifique mais les années d'expériences, de force et de solidarité de tout un mouvement. La riposte à cette loi nécessite d'être large et massive.

Les 4 compagnon.nes se trouvent dans des sections de Haute Sécurité dans 3 prisons différentes et dans les textes juridiques, risquent 20 ans de prison. La date du procès a été fixée le 14 mai 2014 à la cour d'assise de Turin ; les parties civiles sont, entre autre, la Commission Européenne, le Conseil des ministres italiens, des régiments de policiers et de militaires, la société LTF Lyon Turin Ferroviaire dont fait partie la SNCF et Réseau Ferré de France...

Le 14 mai prochain ce sera l'occasion de montrer notre solidarité et de démontrer que cette loi n'isole ni les individus, ni les luttes.

Nous sommes en lutte contre des projets de dévastation et le système qui les produit, contre des dominations et les oppressions qu'elles portent ; s'ils veulent utiliser la catégorie de terroriste, ce sont eux les terroristes, les pouvoirs qui saccagent, affament et assassinent partout.

On voudraient d'ailleurs lancer une dédicace et se souvenir de deux personnes, Sole et Baleno. En 1998, les mêmes pouvoirs qui veulent construire le TAV avaient accusés de terrorisme ces deux personnes suite à des actions de sabotage. A cette époque, contrairement à aujourd'hui, le mouvement No Tav n'avaient pas soutenu ces personnes. Baleno a été suicidé en prison et Sole, assignée à résidence, a été suicidée un mois après. Ce ne sont pour nous ni des victimes, ni des icônes, ni des martyres, mais on pense à elle et à lui comme à tous et à toutes les autres partout ailleurs et dont la force et la joie nous accompagnent dans nos vies et nos combats.

Comme Chiara, la compagne incarcérée actuellement, dont nous allons vous lire sa lettre écrite depuis la prison de Turin.

“Si je pouvais choisir, je resterais exactement là où je suis.

Sur les sentiers de la Vallée, dans les rues de Turin, avec mes compagnons, ou me reflétant dans les yeux de femmes et d’hommes qui me sont inconnu-e-s, à apprendre à écouter, à choisir d’attendre, à courir plus vite.

Je me trouverai là où l’on découvre la saveur douce et intense de la lutte, de quelqu’un qui te tient la main lorsqu’elle tremble et se jette de tout coeur contre les obstacles. Là où la solidarité embrasse, chaude, permanente et tenace, et permet à qui est isolé-e de ne pas se sentir seul-e, de libérer la passion de qui est enfermé-e et de remplir la pièce de présences amies.

Je me suis quelques fois demandée si je ne devrais pas me contenter du privilège de la citoyenneté, de pouvoir avoir de façon presque sûre une maison, éventuellement un enfant, et une façon ou une autre de mettre du pain sur la table. Mais quand j’ai découvert que la liberté et l’humanité étaient d’autres choses que ça, quand tu te rends compte que les uniques moteurs de la politiques et des groupes de pouvoir sont le privilège et le pillage, il est trop tard pour faire marche arrière. Tu es déjà entré dans un autre monde, et ce monde est celui dans lequel je me trouve maintenant.

Il n’existe pas ici d’espace pour ceux qui mesurent leur propre valeur morale sur la base de codes et de lois. Foutre à la rue qui ne peut plus payer de loyer ou dans des camps qui n’a pas de papiers, produire des déchets nucléaires, sauver le capital et distribuer la misère, militariser et détruire les territoires. Tout cela au nom de la loi, selon la démocratie. Tout, même la dissension, à condition qu’on ne se mette pas véritablement en travers de la réalisation des plans inexorables du progrès et du profit.

Mais lorsque trop de grains de sable enrayent l’engrenage, si une personne, une place ou une population deviennent imprévisibles et efficaces, il devient possible d’entendre le tintement des lames qui s’aiguisent. Pour défendre les propriétés publiques et privées, le corps des lois gonfle tous ses muscles. Si l’on descend dans la rue le mauvais jour (ou le bon ?), on peut ramasser, en plus des pavés, le rocher de la Dévastation et Pillage /[« Devastazione e Saccheggio », article issu des codes de lois fascistes et qui a servi à réprimer les manifestants de Gênes en 2001 ou encore ceux de Rome en 2011, NdT]/. Si l’on assume une pratique radicale contre le système social, le couperet de l’Association Subversive (ou parfois, avec un peu plus de fantaisie, de l’Association de Délinquants/[Associazione a Delinquere]/) est prompt à tomber. Pour tout le reste, on garde préparée la cage du Terrorisme. N’importe quelle opposition réelle qui cause des dommages et ralentisse l’avancée des projets, et finalement, n’importe quelle action ou lutte efficaces pourraient finir par être redirigées vers cette catégorie de répression. L’objectif est relativement aisé à identifier : une punition exemplaire pour quelqu’un, un avertissement lancé à tou-te-s les autres.

Bien sûr, l’idée de toutes ces années de prison évoquées par ces mots tord l’estomac de façon pire que ne le ferait un étai. Mais il est beaucoup plus douloureux de s’imaginer inertes, à contempler le monde dévasté pour les bénéfices de quelques-uns. De nous, qui avons appris la différence entre juste et légal et savouré le goût de reprendre les rues et les bois, ils n’obtiendront pas grand chose par la menace de la prison. Et ils ne réussiront pas non plus à nous tromper avec la valeur symbolique de leurs accusations, parce que nous savons d’où naît la terreur, et que nous en connaissons les matraques, les gaz, les grillages. Et les armées, les armes, les barres.

Nous ne devons pas avoir peur. La peur, laissons-la respirer à ceux qui vivent blindés dans une existence consacrée à la défense de leurs privilèges et de leurs pillages.

Moi, dans cette cage, je sens mes poumons pleins de la liberté que j’ai apprise à aimer en luttant, sur les sentiers et dans les rues.

Et comme moi, beaucoup d’autres. Vous. Solidaires, complices et inarrêtables.

Chiara”